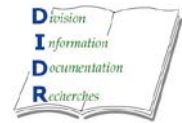


7 février 2020



## Surveillance et internement des Ouïghours, Kazakhs et autres membres des minorités musulmanes de la région autonome du Xinjiang

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf)], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

## Table des matières

1. Les dispositifs de surveillance des musulmans du Xinjiang .....	3
1.1. La surveillance des lieux et voies publics .....	3
1.2. Les contrôles domiciliaires .....	4
1.3. Contrôle des déplacements .....	4
1.3.1. Déplacements intérieurs .....	4
1.3.2. Sortie de Chine ou retours de l'étranger .....	5
2. L'internement de la majorité des musulmans du Xinjiang .....	6
2.1. L'internement de masse .....	6
2.2. Les motifs d'internement pour rééducation politique .....	7
2.3. Les conditions de détention et la rééducation politique .....	8
Bibliographie .....	10

**Résumé :** Depuis 2014, des dispositifs de surveillance de la population musulmane de la province de Xinjiang ont été mis en place, avec des moyens humains et électroniques considérables. Les familles musulmanes, en particulier celles d'origine turcique (Ouïghours, Kazakhs et autres), doivent régulièrement héberger des partisans du régime, venus contrôler leurs pratiques culturelles et religieuses, pour les inciter également à la délation, et leur délivrer la propagande gouvernementale. Les musulmans de cette province ne peuvent pas, pour la plupart, obtenir de passeport, et les anciens leur ont été confisqués. Les personnes jugées trop éloignées des canons du régime, ou pour des motifs anodins, comme un séjour à l'étranger, sont arrêtées par la police, en dehors de toute illégalité commise et sans procédure judiciaire, puis sont internées dans des centres de rééducation politique, appelés « centres de formation professionnelle », sans même que leur famille ne soit prévenue. Environ un million d'entre elles y sont internées, soit le dixième de la population musulmane de la province. Selon les méthodes de la Révolution culturelle maoïste, elles doivent faire leur autocritique quotidiennement, y subissent des lavages de cerveau et des tortures tant psychologiques que physiques. Leurs proches, notamment leurs enfants, ne peuvent leur rendre visite. Les libérations de ces centres sont rares.

**Abstract :** Since 2014, monitoring devices for the Muslim population of Xinjiang province have been put in place, with considerable human and electronic resources. Muslim families, particularly those of Turkish origin (Uighurs, Kazakhs and others), must regularly house supporters of the regime, who come to control their cultural and religious practices, to also encourage them to denounce other people, and deliver government propaganda to them. Most Muslims in this province cannot obtain passports, and the elders have been confiscated from them. People deemed too far from the canons of the regime, or for trivial reasons, such as a stay abroad, are arrested by the police, without any illegality committed and without legal proceedings, then are interned in political re-education centers, called "vocational training centers", without their families even being informed. About one million of them are interned there, or one-tenth of the province's Muslim population. According to the methods of the Maoist Cultural Revolution, they must do their self-criticism daily, undergo brainwashing and torture, both psychological and physical. Their relatives, especially their children, cannot visit them. Releases from these centers are rare.

**Nota :** La traduction des sources en anglais est assurée par la DIDR.

Les sources originelles des informations présentées dans cette note émanent essentiellement de témoignages d'anciens détenus exilés ou de leurs parents en exil, comme, par exemple, celles des rapports de l'ONG américaine Human Rights Watch (HRW) dont les chercheurs n'ont pas été autorisés à se rendre sur le terrain. Il en est de même pour la plupart des journalistes qui doivent être accompagnés par des guides officiels, mais dont les reportages peuvent être utiles, comme le **documentaire de la BBC tourné dans un centre de rééducation politique** mentionné dans la présente note. Deux autres vidéos mentionnées dans la présente note montrent des **reportages réalisés sur le terrain**, sous couvert de tourisme (respectivement par un blogueur jordanien et deux journalistes de *Vice*), et les limites imposées par les autorités, organisant des filatures ou intervenant pendant une interview.

## 1. Les dispositifs de surveillance des musulmans du Xinjiang

### 1.1. La surveillance des lieux et voies publics

Les rues, les hôtels, les centres commerciaux, les banques et les mosquées sont **filmées en permanence par des caméras de vidéo-surveillance à reconnaissance faciale**, qui enregistrent également les plaques d'immatriculation des véhicules. Les autorités ont imposé aux restaurants d'installer des caméras de surveillance. L'entrée des bazars est également filtrée, ce qui dissuade les clients de s'y rendre et entrave le commerce. Les cartes d'identité des chauffeurs de véhicules sont contrôlées et les véhicules sont fouillés aux nombreux *check-points* installés sur la voie publique et dans les gares, où **les policiers disposent de scanners d'identification des visages, des iris et même des corps entiers. Les téléphones mobiles des piétons sont contrôlés** par les policiers munis de dispositifs électroniques portatifs. En février 2017, les autorités ont imposé aux propriétaires de véhicules d'y installer **un GPS et des plaques d'immatriculation repérables par des signaux radio**. Pour prendre de l'essence dans une station-service, ils doivent présenter leur carte d'identité et regarder une caméra. En juillet 2017, les autorités ont imposé aux habitants du district de Tianshan à Ouroumksi d'installer sur leur smartphone une application appelée CleanWebGuard pour contrôler tout contenu religieux illégal. L'entrée des mosquées, entourées de fils de fer barbelé, est contrôlée par des gardes de sécurité qui vérifient les cartes d'identité et scannent les iris des visiteurs. Personne n'y entre par crainte d'être interné ou de perdre des allocations sociales, voire son emploi. La plupart des résidents vivent dans la terreur et n'osent pas parler par crainte de représailles.<sup>1</sup>

En effet, avoir eu des démêlés avec la police peut avoir de graves conséquences dans la vie courante. Par exemple, des journalistes du *Wall Street Journal* s'étant rendus au Xinjiang en 2017 ont recueilli le témoignage d'un vendeur de légumes qui figure sur la liste noire de la surveillance des autorités pour s'être opposé à la fermeture de sa boutique où il vendait des objets religieux et avoir été frappé à la tête par des policiers, ce dont il a conservé des séquelles. En tentant de payer une facture téléphonique avec retard, sa photographie est apparue barrée d'un X, et par la suite, à chaque présentation de sa carte d'identité, le scanner déclenche une alarme. Il craint désormais de circuler de peur d'être interné.<sup>2</sup>

**Des postes de police sous forme de petites cabines signalés par des lumières clignotantes** sont installées tous les deux cents mètres dans le quartier Erdaoqiao d'Ouroumksi (Ürümqi), capitale du Xinjiang. Outre la surveillance et le contrôle des caméras voisines, les policiers y délivrent de l'eau, des recharges de téléphones mobiles et d'autres services. Les policiers arrêtent souvent de jeunes hommes et les emmènent dans la gare

---

<sup>1</sup> SMITH FINLEY Joanne, 2019, p.18, [url](#) ; Phayul (source : The Guardian), 03/07/2019, [url](#) ; Mediapart (traduction de : The Wall Street Journal, 19/12/2017), 18/02/2018, [url](#)

<sup>2</sup> Mediapart (traduction de : The Wall Street Journal, 19/12/2017), 18/02/2018, [url](#)

pour vérifier leur téléphone portable. Selon des exilés ouïghours, cela contraint à posséder deux téléphones portables, dont l'un reste caché au domicile.<sup>3</sup>

## 1.2. Les contrôles domiciliaires

En 2015, des équipes ont été envoyées dans les maisons des zones rurales du Xinjiang pour appliquer le programme *fanghuiju* (« rendre visite au peuple, bénéficier au peuple et rassembler les cœurs des gens »). Leur tâche consistait à **repérer et dénoncer les comportements « extrémistes », dont les pratiques musulmanes** comme le jeûne du Ramadan, le port d'une barbe longue, le refus de boire de l'alcool, la possession d'un Coran ou le manque d'enthousiasme pour soutenir le Parti communiste chinois (PCC). Les critères suivants ont été définis pour catégoriser les personnes considérées comme non fiables à surveiller tout particulièrement : personnes âgées de 15 à 55 ans (en âge de combattre), d'ethnie ouïghoure, au chômage, ayant des connaissances religieuses ou priant cinq fois par jour, possédant un passeport, s'étant rendu dans un des 26 pays regardés comme sensibles ou ayant séjourné à l'étranger au-delà du délai du visa, ayant de la famille à l'étranger, éduquant ses enfants à la maison et non à l'école. Faire partie de cette catégorie peut conduire à un internement dans un camp de rééducation politique.<sup>4</sup> En avril 2017 (octobre 2016 selon HRW), le gouvernement a lancé le programme intitulé « Devenons parents », consistant à **imposer l'hébergement de membres du PCC d'ethnie han dans des maisonnées familiales ouïghoures**. Celles-ci sont incitées à dénoncer parents, amis et voisins impliqués dans des « activités religieuses illégales ». Leurs enfants sont interrogés dans les écoles par ces militants du PCC pour connaître les pratiques religieuses de leurs parents. Les villages pauvres ont été ciblés en priorité, car le PCC estime que la pratique religieuse est liée à la pauvreté. En arrivant au domicile d'une famille, les membres du PCC préviennent que tous les moyens de communication ont été placés sous surveillance, ce qui induit, dès le départ, un sentiment de terreur chez les hôtes contraints d'adopter une attitude hospitalière par crainte de représailles. En ville, ces membres du PCC viennent à l'improviste à plusieurs reprises chez les personnes pour poser des questions sur l'islam.<sup>5</sup>

Entre 2014 et 2017, environ 200 000 cadres des agences gouvernementales ou des entreprises et institutions publiques ont été déployés dans les villages pour rendre visite aux résidents, les surveiller et leur distiller des messages de propagande. A partir de décembre 2017, cette campagne a été accélérée, si bien qu'**un million de cadres passent au moins cinq jours tous les deux mois dans les maisons de résidents musulmans du Xinjiang**.<sup>6</sup>

## 1.3. Contrôle des déplacements

### 1.3.1. Déplacements intérieurs

Les habitants du Xinjiang doivent obligatoirement avoir des **livrets d'enregistrement des maisonnées (*hukou*)**. De mai 2014 à mai 2016, les personnes âgées de plus de 16 ans résidant au Xinjiang devaient solliciter une « carte de convenance » si elles voulaient se déplacer dans une zone qui allait au-delà de celle couverte par leur *hukou*. Puis, la délivrance de ces cartes a été abandonnée. Depuis, **tout déplacement en dehors de son village de résidence doit être autorisé par l'administration locale**, qui interroge les personnes la sollicitant sur l'objet et la durée du déplacement, et les lieux et les personnes visités. Après enquête, notamment auprès des administrations des lieux mentionnés pour la visite, celle-ci décide si elle autorise le voyage et fixe le nombre de jours autorisés. Par exemple, HRW cite le cas d'une femme âgée de 70 ans demandant à se rendre à l'hôpital de la capitale régionale, où elle voulait se rendre pendant quinze jours pour également

---

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> SMITH FINLEY Joanne, 2019, p.3-4, [url](#)

<sup>5</sup> SMITH FINLEY Joanne, 2019, p.4 et 18-19, [url](#)

<sup>6</sup> Human Rights Watch (HRW), 09/09/2018, [url](#)

rendre visite à sa famille, et à laquelle l'administration n'a accordé que trois jours. En cas de déplacement sans autorisation, les appareils de contrôle des cartes d'identité déclenchent l'alarme, et la police intervient.<sup>7</sup>

### 1.3.2. Sortie de Chine ou retours de l'étranger

La loi de 2012 sur la gestion des entrées et sorties ne requiert **pas de visa de sortie** pour se rendre à l'étranger. Cependant, l'article 12 prévoit des **cas d'interdiction de sortie comme la mise en danger de la sécurité ou des intérêts nationaux**.<sup>8</sup>

En outre, au lieu d'appliquer la procédure rapide de 2002 pour un renouvellement ou la délivrance d'un passeport (présenter la carte d'identité, le permis de résidence pour le travail dit *hukou* et le formulaire rempli, payer la taxe ; la délivrance est prévue dans les quinze jours), **la procédure en vigueur avant 2002 dans toute la Chine a été maintenue pour la région autonome du Xinjiang. Cette procédure est très longue et très coûteuse** (notamment en pots-de-vin) puisqu'elle requiert l'accord exprès de dix niveaux hiérarchiques de l'administration, un grand nombre de documents (comme des lettres d'invitation de membres de la famille restreinte résidant à l'étranger) et un « examen politique » de la demande. Selon l'ONG Human Rights Watch (HRW), **cette procédure n'est plus appliquée dans la région autonome du Xinjiang et dans deux territoires autonomes hui (musulmans) de la province du Gansu**.<sup>9</sup>

En effet, selon HRW, **depuis octobre 2016 (environ), les musulmans turciques ne peuvent pratiquement plus se faire délivrer de passeport**. Les anciens passeports ont été confisqués, ainsi que, souvent, les cartes de résident à l'étranger délivrées par d'autres Etats. Parfois, certaines personnes arrivent à récupérer leur passeport pour un voyage de très court séjour à l'étranger, après avoir signé un document certifiant qu'elles rentreront en Chine et qu'elles ne participeront pas à des activités religieuses. Les personnes qui n'ont pas d'autorisation de séjour long à l'étranger ont moins de difficultés à récupérer leur passeport que celles qui en ont une.<sup>10</sup>

Une femme résidant à l'étranger a témoigné à HRW : « Le 20 mars 2017, mon mari est rentré en Chine parce que son passeport chinois allait expirer. Il avait montré son passeport au consulat de Chine [dans le pays où ils résidaient], mais on lui a dit de retourner en Chine pour le faire renouveler [...] Quand il est arrivé là-bas, ils lui ont dit qu'ils avaient cessé de délivrer des passeports [...] et ils lui ont pris son passeport. »<sup>11</sup>

**Des Kazakhs et des Ouïghours résidant à l'étranger subissent des pressions et des menaces téléphoniques de la part de diverses autorités du Xinjiang pour qu'ils rentrent en Chine**, même s'ils n'ont pas eu d'activités hostiles au PCC. Les membres de leurs familles restés en Chine sont menacés de représailles pour qu'ils convainquent ceux-ci de rentrer. Ils sont interrogés sur les activités et relations de leurs parents résidant à l'étranger.<sup>12</sup>

Toutes les Chinois se présentant au poste de la frontière kirghize à Irkeshtam pour entrer en Chine doivent donner leur smartphone à la police chinoise qui y installe une application pour en vérifier le contenu. Celle-ci est ensuite désinstallée. Cependant, certains voyageurs ont constaté ultérieurement que cette application n'avait pas été désinstallée par la police.<sup>13</sup>

---

<sup>7</sup> Human Rights Watch (HRW), 09/09/2019, [url](#)

<sup>8</sup> République populaire de Chine, Conseil d'Etat, 10/09/2014, [url](#)

<sup>9</sup> Human Rights Watch (HRW), 12/01/2020, [url](#)

<sup>10</sup> Human Rights Watch (HRW), 09/09/2018, [url](#)

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> Phayul (source : The Guardian), 03/07/2019, [url](#)

## 2. L'internement de la majorité des musulmans du Xinjiang

### 2.1. L'internement de masse

Selon les statistiques officielles de 2017, la population ouïghoure du Xinjiang (terme chinois signifiant : « Nouveau territoire ») est de 11 millions d'habitants et celle des Kazakhs de 1,6 million, ces deux groupes turciques et les autres minorités ethno-linguistiques turciques ne représentent plus que la moitié de la population totale de la province. Les musulmans non turciques, appelés Hui, sont également une minorité représentée dans cette province. Tous ces groupes sont visés par la campagne lancée en mai 2014 dans le Xinjiang et intitulée « Campagne pour frapper fort le terrorisme violent ».<sup>14</sup>

Le projet d'internement massif de la population ouïghoure dans des **camps de rééducation politique** (intitulés officiellement « centres de transformation par l'éducation », puis en 2018 « **centres de formation professionnelle** »<sup>15</sup>) est apparu en 2014 lorsque le gouvernement du Xinjiang a ordonné aux migrants ouïghours installés à Ouroumsi (Ürümqi, transcription officielle pinyin : Wūlǔmùqí) de rentrer dans leur localité d'origine pour se faire délivrer de nouvelles cartes d'identité. Ils ont alors reçu des appels téléphoniques de la police et de leurs parents restés dans ces localités de la province. A leur retour, ils ont disparu, en étant secrètement envoyés dans les camps de rééducation politique par la police locale.<sup>16</sup>

La construction des centres s'est accéléré à partir de 2017. La télévision centrale d'Etat (*China Central Television*, CCTV) les présente comme étant des écoles modernes accueillant des étudiants heureux qui étudient le chinois mandarin, reçoivent des formations professionnelles, font du sport et des activités folkloriques. La participation y est décrite comme volontaire. Cependant, les commandes massives réalisées pour l'aménagement de ces centres et l'équipement de leur personnel laissent percevoir une autre image : systèmes de surveillance sophistiqués, caméras de surveillance, fil de fer barbelé, système de contrôle des conversations téléphoniques, systèmes d'alerte à rayons infrarouges, uniformes de police, boucliers anti-émeutes, gaz lacrymogènes, bâtons électriques, pulvérisateurs de poivre, casques, menottes, gourdins, tasers, « chaises du tigre » (pour la torture), etc. **Le nombre de détenus est estimé à un million**, ce que dénie les autorités chinoises. Or, en 2018, le bureau de la « formation professionnelle » de la seule préfecture de Hotan (sur 14 préfectures et 8 villes sous administration directe) a commandé 194 000 livres d'apprentissage du chinois.<sup>17</sup>

Au printemps 2018, selon des responsables du département de l'agriculture du Xinjiang, **l'internement de masse des adultes âgés de 15 à 55 ans** dans les camps de rééducation politique était tel que ne restaient dans les maisons rurales que les enfants et les personnes âgées.<sup>18</sup> Cependant, d'anciens détenus ont affirmé avoir vu des détenus très âgés et des pré-adolescents, ainsi que des personnes en situation de handicap et des femmes enceintes ou avec des bébés. Les détenus atteints de maladies graves ne sont ni soignés ni libérés.<sup>19</sup>

**Pour les enfants se retrouvant sans la surveillance d'un adulte**, le gouvernement a construit **45 orphelinats**, intitulés « centres de protection » ou « centres de bien-être ». Ces centres sont surpeuplés, **les enfants y sont mal nourris et traités de manière inhumaine**, si bien que les membres de leurs familles tentent de les en soustraire. Cependant, les autorités ne leur permettent souvent pas. Même les enfants restés en famille ont de grandes difficultés à visiter leurs parents internés, car il leur faut un grand nombre d'autorisations d'autorités administratives, et même munis de ces autorisations,

---

<sup>14</sup> Human Rights Watch (HRW), 09/09/2018, [url](#)

<sup>15</sup> SMITH FINLEY Joanne, 2019, p.16-17, [url](#)

<sup>16</sup> *Id.*, p.3, [url](#)

<sup>17</sup> Agence France Presse (AFP), 25/10/2018, [url](#)

<sup>18</sup> SMITH FINLEY Joanne, 2019, p.8-9, [url](#)

<sup>19</sup> Human Rights Watch (HRW), 09/09/2018, [url](#)

la visite peut leur être refusée. **L'objectif est d'éloigner les enfants de l'influence de leurs parents regardée comme délétère par les autorités.**<sup>20</sup>

## 2.2. Les motifs d'internement pour rééducation politique

Les arrestations et internements sont souvent réalisées sans motif légal valable, ni aucune procédure légale. Selon deux anciens détenus interviewés par HRW, les policiers leur ont dit qu'ils devaient remplir des **quotas d'arrestations et d'incarcérations**, et qu'ils demandaient simplement à des résidents de dénoncer des personnes faisant la prière islamique, ce qui était un motif suffisant pour un internement. Un ancien détenu raconte avoir été arrêté parce qu'il avait réglé sa montre sur l'heure réelle plutôt que sur l'heure officielle. Des détenus libérés ont été internés à nouveau, simplement parce qu'ils étaient d'anciens détenus. Le simple fait de parler au téléphone d'un projet de voyage à l'étranger suffit pour être arrêté et interné, ou d'utiliser une application de messagerie étrangère comme *Whatsapp* ou un *Virtual Private Networks* (VPN). Les détenus des centres de rééducation politique sont privés d'avocat, car **ils ne sont pas considérés comme inculpés** par les autorités.<sup>21</sup>

En 2018 et 2019, les informations recueillies par plusieurs sources publiques (universitaires, journalistes, défenseurs des droits de l'homme, etc.) ont permis d'établir une **liste de critères ayant conduit à un internement**<sup>22</sup> :

- avoir des pratiques religieuses « extrémistes », telles que porter une barbe, prier régulièrement, inviter de nombreuses personnes à un mariage, donner des noms musulmans à ses enfants, porter des habits regardés comme religieux (foulard, voiles, chemises longues, etc.), réciter des versets coraniques lors de funérailles, faire des ablutions islamiques, avoir des points de vue religieux, demander à un imam de donner un nom à un enfant, se rendre régulièrement à la mosquée, apprendre ou enseigner des formes interdites de l'islam, prier à la mosquée en dehors des vendredis, assister aux prières du vendredi dans un autre village que le sien, faire le pèlerinage à La Mecque.
- posséder un contenu informatique sensible (en particulier, les contenus religieux « illégaux ») sur un téléphone mobile ou un ordinateur : messages contenant des termes religieux, versets coraniques, explications du Coran, images de femmes portant un *niqab*, essais ou articles d'intellectuels ouighours.
- utiliser des applications de médias sociaux ou des sites web occidentaux, comme Facebook ou Twitter.
- **avoir voyagé ou étudié à l'étranger**, notamment pour faire des études religieuses dans un pays musulman, ou prévoir de le faire.
- avoir des liens avec des parents à l'étranger : prendre des appels ou appeler des amis ou des parents à l'étranger, en particulier dans les 26 pays sensibles<sup>23</sup>, avoir un parent qui a voyagé à l'étranger, en particulier dans un pays musulman.
- être associé à des étrangers : avoir parlé à des étrangers, en particulier des journalistes ou des chercheurs.
- voyager à l'intérieur de la Chine pour le travail.
- avoir été détenu.
- avoir des liens avec un ancien détenu.
- critiquer ouvertement : critiquer les politiques de l'Etat, s'informer sur un parent disparu.

---

<sup>20</sup> SMITH FINLEY Joanne, 2019, p.8-9, [url](#)

<sup>21</sup> Human Rights Watch (HRW), 09/09/2018, [url](#)

<sup>22</sup> SMITH FINLEY Joanne, 2019, p.5-6, [url](#). Ces diverses sources sont mentionnées dans cet article qui en fait la synthèse, avec les liens URL permettant d'y accéder.

<sup>23</sup> Human Rights Watch (HRW), 09/09/2018, [url](#) : Afghanistan, Algérie, Azerbaïdjan, Egypte, Indonésie, Iran, Irak, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Libye, Malaisie, Nigeria, Pakistan, Russie, Arabie Saoudite, Somalie, Sud-Soudan, Syrie, Tadjikistan, Thaïlande, Turquie, Turkménistan, Emirats Arabes Unis, Ouzbékistan, Yémen.

- manquer de patriotisme : ne pas connaître les paroles de l'hymne national en chinois.
- être illettré ou peu à l'aise en langue chinoise, ce qui est le cas de la plupart des agriculteurs, soupçonnés d'être influencés par les islamistes.
- avoir peu ou beaucoup d'argent, situation regardée comme anormale.

Des journalistes du Wall Street Journal ont recueilli le témoignage du poète et cinéaste ouïghour Tahir Hamut, qui s'est enfui aux Etats-Unis. En mai 2019, celui-ci a été convoqué par la police locale, comme les autres Ouïghours détenteurs de passeports. La police a relevé ses empreintes digitales, lui a fait un prélèvement sanguin, l'a filmé et a enregistré sa voix. Puis les passeports de sa famille ont été confisqués. Par la suite, un de ses parents a été interné dans un camp de rééducation politique pour avoir participé à une cérémonie islamique, et un autre a disparu après avoir reçu un appel téléphonique de proches établis aux Etats-Unis. Il a alors versé 9 000 \$ à la police pour obtenir des passeports en prétextant la nécessité d'emmener sa fille aux Etats-Unis pour raisons médicales, et ils ont ainsi pu quitter la Chine.<sup>24</sup>

### 2.3. Les conditions de détention et la rééducation politique

Des informations sur les conditions de détention dans les camps de rééducation politique sont parvenues à certains chercheurs par des anciens détenus libérés en 2018. L'un d'entre eux, d'origine kazakhe, interné à Karamay, a déclaré avoir été enfermé en permanence dans une cellule avec huit autres détenus, partageant les lits et sous la surveillance d'une caméra. Il leur était **rarement permis de se laver**, y compris les mains et les pieds, car cela était assimilé par leurs gardiens à des ablutions religieuses. Une femme, Kazakhe d'origine ouïghoure, également interné, confirme n'avoir eu droit qu'à une douche rapide par semaine, et avoir été enfermée avec trente autres femmes dans une cellule. Les anciens détenus déclarent presque tous avoir été **très mal nourris**. Les gardiens punissent les prisonniers parlant ouïghour en leur diminuant leur ration alimentaire. **Les camps sont très surpeuplés**, car la logistique n'a pas suivi l'afflux de détenus.<sup>25</sup> Dans certaines cellules, les lits ou les endroits pour dormir sont occupés par rotation en raison du manque de places, et les couverts et assiettes sont partagés.<sup>26</sup>

Quel que soit leur âge et leur niveau d'éducation (y compris de vieux agriculteurs illettrés), les détenus doivent obligatoirement suivre des cours de chinois (3 000 idéogrammes à connaître par cœur et des textes de chinois classique à étudier) et apprendre les lois chinoises sur l'islam et la politique, l'esprit du 19<sup>e</sup> congrès du PCC, la politique chinoise envers les minorités et la religion, et la version officielle de l'histoire de la Chine. **Les classes sont fermées et surveillées par des gardiens**. Ils doivent critiquer l'islam. Certains récalcitrants sont contraints de manger du porc et de boire de l'alcool.<sup>27</sup>

Comme à l'époque de la Révolution culturelle, les détenus doivent rédiger leur **autocritique**, en expliquant dans leur confession leur ingratitude envers le PCC. Pendant des sessions de deux heures, ils doivent réciter des slogans. Dans des sessions de quatre heures, des policiers ou des personnels de justice leur expliquent les dangers de l'islam, du séparatisme et de l'extrémisme. Chaque détenu est alors interrogé devant l'assistance, et doit faire son autocritique, tandis que les autres détenus doivent le critiquer. Un ancien détenu a décrit ces séances comme « un lavage de cerveau et une humiliation sans fin ». Les détenus doivent participer à des cérémonies de levée du drapeau chinois, chanter des slogans et des chansons communistes, souhaiter une longue vie à Xi Jinping, défiler de façon militaire, de remercier le PCC, etc.<sup>28</sup>

---

<sup>24</sup> Mediapart (traduction de : The Wall Street Journal, 19/12/2017), 18/02/2018, [url](#)

<sup>25</sup> SMITH FINLEY Joanne, 2019, p.6, [url](#)

<sup>26</sup> Human Rights Watch (HRW), 09/09/2018, [url](#)

<sup>27</sup> SMITH FINLEY Joanne, 2019, p.6, [url](#)

<sup>28</sup> SMITH FINLEY Joanne, 2019, p.7, [url](#)



Certains prisonniers libérés ont déclaré avoir été **enchaînés aux murs, privés de sommeil et frappés**. Certains ont été enfermés dans des cellules constamment éclairées par des lumières électriques. Ceux qui désobéissent sont **mis aux fers** pendant des heures, et les récidivistes sont **torturés à l'eau ou au fer**. Certains détenus sont contraints de courir et frappés s'ils ne courent pas assez vite. Un ancien détenu a témoigné avoir été **violé collectivement** par une vingtaine de gardiens. Des femmes détenues ont été contraintes d'ingurgiter des pilules qui leur causaient des maux. Une ancienne détenue relate avoir été attachée sur une chaise et avoir subi des **chocs électriques sur la tête** jusqu'à perdre conscience. Elle a précisé que neuf femmes détenues dans sa cellule sur une soixantaine sont décédées pendant leur détention. **La torture psychologique est permanente**. Selon un ancien détenu kazakh, une vingtaine de détenus kazakhs ont été transférés en avril 2018 dans un hôpital psychiatrique après avoir subi des privations de sommeil, avoir été empêchés d'utiliser la salle de bains et avoir dû porter un casque émettant un bruit permanent pendant 21 heures chaque jour. Les témoins relatent que **seuls les détenus devenus fous sont relâchés des camps**.<sup>29</sup> Les séquelles physiques et psychologiques des anciens détenus sont lourdes, et se manifestent notamment par des pertes de mémoire.<sup>30</sup>

Les détenus des centres de rééducation politique ne peuvent pas rencontrer les membres de leur famille. Ils peuvent les appeler au téléphone pendant une durée maximale de cinq minutes par semaine, mais ils ne peuvent pas décrire leur situation de façon négative sinon la ligne est coupée.<sup>31</sup>

---

<sup>29</sup> *Id.*, p.7-8, [url](#)

<sup>30</sup> Human Rights Watch (HRW), 09/09/2018, [url](#)

<sup>31</sup> *Ibid.*

## Bibliographie

Sites web consultés en janvier et février 2020

### Texte législatif

République populaire de Chine, Conseil d'Etat, « Exit and Entry Administration Law of the People's Republic of China (Adopted at the 27th meeting of the Standing Committee of the Eleventh National People's Congress on June 30, 2012) », 10/09/2014, [http://english.www.gov.cn/archive/laws\\_regulations/2014/09/22/content\\_281474988553532.htm](http://english.www.gov.cn/archive/laws_regulations/2014/09/22/content_281474988553532.htm)

### Organisation non gouvernementale

Human Rights Watch (HRW), « One Passport, Two Systems ; China's Restrictions on Foreign Travel by Tibetans and Others », 12/01/2020, <https://www.hrw.org/report/2015/07/13/one-passport-two-systems/chinas-restrictions-foreign-travel-tibetans-and-others>

Human Rights Watch (HRW), « "Eradicating Ideological Viruses", China's Campaign of Repression Against Xinjiang's Muslims », 09/09/2018, <https://www.hrw.org/report/2018/09/09/eradicating-ideological-viruses/chinas-campaign-repression-against-xinjiangs#page>

### Article scientifique

SMITH FINLEY Joanne, « Securitization, insecurity and conflict in contemporary Xinjiang: has PRC counter-terrorism evolved into state terror ? », 2019, Routledge, Central Asian Survey, vol.38, n°1, p.1-26, <https://doi.org/10.1080/02634937.2019.1586348>

### Médias

Phayul, « Over 100 cemeteries demolished by China in Xinjiang », 07/01/2020, <http://www.phayul.com/news/article.aspx?id=42053&article=Over+100+cemeteries+demolished+by+China+in+Xinjiang>

Xinhua (agence de presse officielle chinoise), « Relocation programs accelerate China's campaign against absolute poverty », 24/12/2019, [http://english.www.gov.cn/news/topnews/201912/24/content\\_WS5e016463c6d0bcf8c4c19531.html](http://english.www.gov.cn/news/topnews/201912/24/content_WS5e016463c6d0bcf8c4c19531.html)

Phayul (source : The Guardian), « Chinese guards at Xinjiang border puts secret surveillance app on tourists' phones », 03/07/2019, <http://www.phayul.com/news/article.aspx?id=41563&article=Chinese+guards+at+Xinjiang+border+puts+secret+surveillance+app+on+tourists%27+phones&t=1&c=1>

VICE News, « China's Vanishing Muslims: Undercover In The Most Dystopian Place In The World », YouTube, 29/06/2019, vidéo, <https://www.youtube.com/watch?v=v7AYyUqrMuQ>  
British Broadcasting Company (BBC), "Inside China's 'thought transformation' camps", YouTube, 18/06/2019, vidéo, <https://www.youtube.com/watch?v=Wmld2ZP3h0c>

Agence France Presse (AFP), « Inside China's internment camps: tear gas, Tasers and textbooks », 25/10/2018, <https://www.afp.com/en/inside-chinas-internment-camps-tear-gas-tasers-and-textbooks>

Mediapart (traduction de : The Wall Street Journal, 19/12/2017), « 12 jours au Xinjiang : comment l'État de surveillance de la Chine submerge la vie », 18/02/2018, <https://blogs.mediapart.fr/silk-road/blog/180218/12-jours-au-xinjiang-comment-letat-de-surveillance-de-la-chine-submerge-la-vie>

BuzzFeedNews, « This Is What A 21st-Century Police State Really Looks Like », 17/10/2017, <https://www.buzzfeednews.com/article/meghara/the-police-state-of-the-future-is-already-here>

### **Blog**

HATTAB Joe (blogueur jordanien), « Inside Xinjiang – China », YouTube, 09/11/2019, vidéo, <https://www.youtube.com/watch?v=zSsbRMWjdDI>

### **Vidéo**

McGREGOR Robert, « Chinese Street surveillance. Object / Face Recognition », 22/09/2017, [https://www.youtube.com/watch?v=aE1kA0JyOXg&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?v=aE1kA0JyOXg&feature=emb_title)